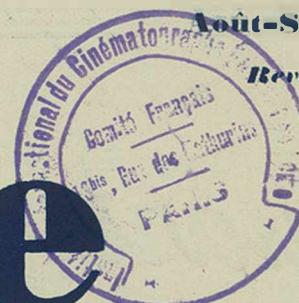


L'Industrie Française Cinématographique

Deuxième Année - No 11

Août-Septembre 1932

Revue Mensuelle



Robert LAJEUNESSE

Administrateur

ABONNEMENT

30 frs par an

RÉDACTION-PUBLICITÉ
14, Rue Brunel, Paris-17^e

Tél. Etoile 05-50 (7 lignes)

ÉCLAIR-TIRAGE

et RADIO-CINÉMA

sont fiers de
vous présenter

le chef d'œuvre de
la mécanique moderne

enregistrant
l'image et
le son

renseignements
et démonstration
12, rue Gaillon
Paris

C'EST UN APPAREIL FRANÇAIS

à partir de



PAR SEMAINE

SERVICE D'ENTRETIEN COMPRIS

frs

vous pouvez avoir chez vous un



SOCIÉTÉ DE MATÉRIEL ACOUSTIQUE, 1, B. HAUSSMANN, PARIS

TÉLÉPHONE : PROVENCE 99-50

L'Industrie Française Cinématographique

Robert LAJEUNESSE
Administrateur

ABONNEMENT :
30 frs par an

REDACTION - PUBLICITE
14, rue Brunel, PARIS - 17^e.
Tél. : Etoile 05-50 (7 lignes)

Deux heures de spectacle

Le programme de la plupart de nos cinémas est mal composé. Voilà un fait qu'il ne faut pas essayer de cacher. Il ne faut pas dire c'est la faute des producteurs, celle des loueurs, etc.

Nous, aujourd'hui, nous nous plaçons du point de vue du spectateur, du client, de celui qui vient chaque semaine verser son obole.

On donne 3 heures de spectacles. La moitié, bien souvent, ne vaut pas grand'chose.

N'avons-nous pas vu, tout récemment, 5 petits films pendant les 80 minutes du début. C'est trop, c'est lassant, c'est ennuyeux, aussi bon que soient les films. Et il y avait là de très bonnes actualités Pathé et un excellent sketch de Paramount.

Mais le public, un public de quartier bien doux pourtant, a protesté.

Et c'est normal. On a pris l'habitude en France de donner un spectacle très copieux, beaucoup plus que dans la plupart des pays étrangers où il ne dure que 2 heures. Là il suffit alors de donner une actualité, un dessin animé, et le grand film.

En France, le problème est autre. Il y a une grande heure supplémentaire de projection.

On a trouvé actuellement la solution, trop facile, de la remplir avec une série de courts métrages, comme au début du muet.

Mais le public n'aime pas ça. Il préfère de beaucoup un grand bon film de première partie. Aujourd'hui le gros morceau est formé par les actualités.

Il est incontestable que les spectateurs y ont pris goût, mais c'est insuffisant. Surtout que maintenant on est devenu très difficile pour les dessins animés qui y font suite.

On en a vu tant qu'on n'accueille favorablement que les meilleurs.

Il faut des 1.200, des 1.500. Cela fait avec les actualités et le dessin animé un programme bien équilibré.

Et que les directeurs ne craignent donc pas de prendre un documentaire. Ce genre plait toujours au public. Il suffit d'écouter ses réflexions. Pourquoi les directeurs ont-ils des idées préconçues à ce sujet, qu'ils ne prennent donc pas leur goût pour ceux de leur public.

Sans cela il reste encore une solution : le spectacle de 2 heures seulement, de 9 heures à 11 heures, ou 2 séances de 8 à 10 et de 10 à 12. Programme : grand film, un court sujet et les actualités.

Pourquoi pas, ce n'est pas un panacé universel, mais ça peut être une excellente méthode pour beaucoup.

On pourra même baisser le prix des places. Il y aura une séance pour ceux qui veulent se coucher tôt, une séance pour ceux qui travaillent tard, et ça leur coûtera moins cher.

C'est à envisager très sérieusement.

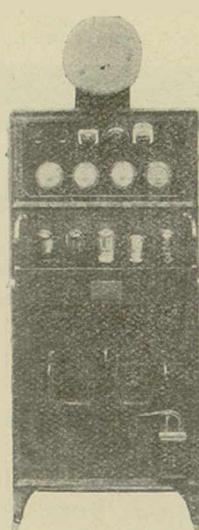
L'INDUSTRIE FRANÇAISE CINÉMATOGRAPHIQUE.

Système Sonore MORRISON

*pour les directeurs qui désirent avant tout
- la meilleure reproduction sonore -*

L'amplificateur utilise un système entièrement nouveau d'amplification ce qui permet de reproduire les sons de 25 à 11,500 périodes par seconde. C'est pourquoi le son reproduit par l'appareil Morrison est extraordinairement clair et naturel.

L'amplificateur comprend le système d'alimentation des lampes excitatrices aussi n'est-il besoin d'aucun accumulateur. On utilise aucun pré-ampli et on obtient ainsi la plus grande simplicité tout en étant assuré d'une entière sécurité.



Morrison est l'un des appareils sonore le plus réputé, il compte plus de 500 installations en Angleterre, cet appareil des plus perfectionnés, est maintenant à la disposition de l'Exploitation française. Dans les douze derniers mois, 120 directeurs anglais ont remplacé leurs appareil par un équipement sonore Morrison, car depuis la vague du cinéma parlant, chacun sait que les mauvais appareils sont les mauvais.

Un service permanent d'entretien fonctionne dès maintenant en France ; un stock est constitué à Paris et les livraisons d'appareils sont immédiates.

Pour un prix inférieur à sa valeur, Morrison vous offre la meilleure qualité de son que vous pourrez obtenir dans votre théâtre.

Le service d'entretien est facultatif, et revient à 200 francs par mois. Si vous ne voulez pas un service régulier un ingénieur est à votre disposition.

**F4 Pour les cinémas de 500 places 28.000 f. ou 5.000 f.
de 1^{er} versement
et 1.100 fr. par mois**

**F65 Pour les cinémas de 1000 places 35.000 fr. ou 5.000 fr.
de 1^{er} versement
et 1.250 fr. par mois**

**G Pour les cinémas de 2000 places 65.000 f. ou 10.000 f.
de 1^{er} versement
et 2.200 fr. par mois**

Tous ces prix s'entendent pour l'installation complète
et prête à marcher

Télégraphiez ou écrivez immédiatement pour savoir où vous pouvez entendre cet appareil à :

MORRISON, 33, bd Haussmann, PARIS

L'INDUSTRIE FRANÇAISE CINÉMATOGRAPHIQUE

3

LA CENSURE

Censure, Contingentement et Cie

Vue panoramique avec des aperçus nouveaux sur les rapports de la Chambre Syndicale et des Syndicats

par Raymond BERNER.

On sait que l'ultime bombe qui fit sursauter la corporation à la fin de la saison cinématographique, fut celle du décret de contingentement. La Chambre Syndicale demandait que les portes fussent fermées, les 2 Syndicats, qu'on les laissa ouvertes. Le gouvernement bien embarrassé alla au moindre effort. Il laissa l'entrée libre (ce qui fit crier victoire aux Syndicats) mais établit un règlement si plein d'astuce qu'il était bien aisément de refermer sans bruit les accès. Aussi la Chambre Syndicale (par le détournement de la Censure) semble bien gagner la partie à nouveau, c'est ce que va expliquer notre collaborateur.

On ne parle plus beaucoup du contingentement depuis quelques semaines, et c'est probablement une des raisons pour lesquelles nous aurons peut-être à nous en plaindre d'ici peu. Ces messieurs du Conseil supérieur du Cinéma vont probablement, comme des enfants qu'on ne surveille pas, se livrer à quelque magistrale incartade qui réveillera la corporation, actuellement sollicitée par la toujours brûlante, la toujours jeune et toujours actuelle question des taxes.

On a vu que ce décret de contingentement était la liberté même, et les directeurs de cinémas, ou plutôt, ceux qui prétendent les représenter : le Syndicat Français et le Syndicat National, ont crié victoire. Ils avaient remporté, disaient-ils, un triomphe sur la Chambre Syndicale. Le contingentement comblait leurs vœux et l'organisation centrale du cinéma était battue à plates coutures.

Il y avait pourtant, dans ce fameux décret de contingentement une certaine petite clause de censure qui n'avait l'air de rien, mais qui était « une porte ouverte avec des courants d'air sur l'infini ». (Pardon de me citer moi-même, mais ceci me paraissait assez bien définir la situation.)

Cette clause de censure stipulait que le Conseil Supérieur du Cinéma se réservait le droit de refuser la circulation sur le territoire français, de films étrangers qui pourraient « abaisser le niveau esthétique des réalisations cinématographiques... porter dommage par leur prix inférieur à la production nationale ». En principe, c'était très bien. Un contingentement qui ne serait pas une barrière douanière n'aurait pas de raison d'exister. Mais y avait-il vraiment lieu de crier victoire devant un pareil paragraphe ? Comme en matière d'appréciation artistique, rien n'est absolu, s'il prend la fantaisie à ces messieurs de déclarer que tous les films étrangers sont d'un niveau esthétique inférieur (inférieur à quoi, je vous le demande ? inférieur à certaines petites saletés qu'on moud en France sous l'épithète fallacieuse de films de premières parties ?). Si donc, on juge que ces films trans-océanique ou transn'importe-quoi ne sont pas assez « rele-

vés », crac ! on ferme la porte à double tour. Et plus un film ne passe la douane !

Cependant, il y a mieux, et le Syndicat français et le Syndicat national — ces deux adversaires, comme si ce qui est français pouvait être différent de ce qui est national ? (Tout ce qui est national est notre, dit « L'Action Française ») — ces frères ennemis n'ont plus du tout lieu de se réjouir !

C'est que la censure des films va se faire maintenant à la Chambre Syndicale ! Et plusieurs de nos confrères de se réjouir ! Ainsi, ces messieurs du Conseil Supérieur, qui ne connaissent rien au cinéma, disent-ils, seront guidés par la main, grâce à nos experts en films !

Moi, je veux bien ; seulement, je note que la victoire des 2 Syndicats, en l'occurrence, me fait de plus en plus l'effet d'une victoire à la Pyrrhus. Car personne n'ignore que depuis quelques semaines surtout, les Syndicats et la Chambre Syndicale — allez donc vous y reconnaître ! — sont en rapports plutôt tendus.

Pour nous, qui restons en dehors du débat, qui avons lutté contre le contingentement et réclamons le plus grand nombre de films possible, pas de censure, ou une censure pour tout le monde ; nous ne voyons pas sans une sorte de satisfaction la Chambre Syndicale s'emparer de la seule arme que possède le contingentement.

Cette arme, on va voir, dans les jours et les semaines qui vont suivre, comment elle va la manier ! Selon la façon dont elle s'en servira, on pourra enfin se rendre compte quels sont véritablement les sentiments qu'elle nourrit envers l'exploitation indépendante. Les Syndicats disent : « La Chambre Syndicale veut la mort des directeurs indépendants ». Maintenant, la Chambre Syndicale a un moyen de montrer à tous qu'elle comprend sainement son rôle qui est de régulariser notre corporation, en permettant à toute entreprise saine et normalement menée, de subsister et même de prospérer.

Et du même coup, on se rendra compte si les accusations des Syndicats sont fondées.

CINÉTONE

tient la tête avec 230 installations à ce jour

C'est tout dire

CINÉTONE

, n'a pas de sous-marque

Consultez

CINÉTONE

ou ses agents directs

MM. Guerre, 3, rue des Ponts-de-Lattes, Montpellier.

Pinatel, 75, rue Sénaç

Delemare, rue de Lens,

Guillou, 11, avenue Gambetta,

Comptoir Nord-Africain de Matériel Acoustique de Cinéma, 13, rue d'Aumale, Maison-Carrée, Alger

MM. Lacombe, 154, rue de Pont-à-Mousson

Marseille.

La Bassée.

Arras.

Cazaux, 23, allées Jean-Jaurès,

Galinou, 4, quai Emile-Zola,

Delor, 9, quai Boissac,

Montigny-les-Metz

Toulouse.

Rennes.

Lyon.

**40 Types d'installations
100 Projecteurs en service**

DURÉE - PRIX - QUALITÉ - CRÉDIT

CINETONE - Constructions Electro-Mécaniques d'Asnières

Société anonyme au capital de 4.000.000 de Francs

236 bis, Avenue d'Argenteuil - ASNIÈRES - Seine

Tél. : GRÉSILLONS 20-12, 20-81, 20-82

L'INDUSTRIE FRANÇAISE CINÉMATOGRAPHIQUE

5

Le Cinéma pour les enfants

par Pierre HUMBLE
directeur du Théâtre du Petit Monde

c.12

La question du cinéma pour les enfants est un problème très épique et très complexe. Le parlant en diminuant encore le nombre des films accessibles aux petits ne l'a pas rendu plus facile à résoudre. Aussi sommes-nous très heureux de publier l'opinion d'un des hommes les plus qualifiés en ces matières, et de soumettre les solutions de cet animateur du spectacle pour les enfants : M. Pierre Humble, directeur du théâtre du Petit Monde.

Rien de très sérieux n'a encore été fait dans le but de créer un cinéma propre à satisfaire les exigences de l'âge heureux.

Nous n'envisagerons ici que très brièvement le point de vue purement technique de l'enseignement par le cinéma qui pose un problème de grande envergure.

LE CINEMA D'ENSEIGNEMENT

Pourrait-on enseigner la grammaire, la géographie et l'histoire élémentaire par le cinéma ? Ceci ne fait de doute pour personne, et les mêmes procédés qui sont actuellement mis en application à l'usage des étudiants en médecine ou en histoire naturelle, pourraient très bien fonctionner pour les jeunes écoliers, mais cette question qui est, croyons-nous, à l'étude au Ministère de l'Education Nationale, ne peut trouver de solution rapide.

Il faudrait, en effet, des crédits énormes — dont les administrations actuelles se montrent particulièrement avares — pour constituer une documentation pédagogique telle que tous les écoliers de France puissent prendre au cinéma, l'essentiel de ses possibilités éducatrices.

La solution de ce problème exigerait : la création d'un office central pédagogique qui, sous la direction de professeurs fabriquerait des films scolaires, et l'obligation pour toutes les écoles de France de posséder un appareil de cinéma parlant et des crédits suffisants pour la location des bandes.

Nous envisagerons, dans cet article, la question sous un jour tout à fait différent.

PEUT-ON CREER UN CINEMA RECREATIF POUR LES ENFANTS ?

Envisagé à ce point de vue, le problème prend un aspect de réalisation beaucoup plus certaine.

Il est évident que des essais heureux ont déjà été tentés surtout en Amérique.

Il n'en est pas de même pour la France où la nécessité du cinéma pour enfant ne se fait pas encore sentir impérieusement puisque toutes les salles sont accessibles aux enfants, alors que dans d'autres pays, tels que la Suisse ou la Belgique, les moins de 14 ans, se voient refuser l'entrée des cinémas de la ville.

Voici, à notre connaissance les timides efforts réalisés dans ce sens à Paris jusqu'à ce jour.

Nous rappelons les belles initiatives de Mme Gallo dans cette salle de la Conférence des Annales, Place Saint-Georges qui est devenue le Théâtre Saint-Georges, ensuite le « Cinéma pour enfants » réalisé, jadis, grâce à M. Delgrange, Salle d'Iéna, et aussi le « Cinéma du Petit Monde » au Théâtre Pigalle.

Autant de bonnes volontés ont échoué, pourquoi ?

La raison en est bien simple : faute de films parlants pour enfants.

ON MANQUE DE FILMS POUR ENFANT

Il est en effet, extrêmement difficile d'établir un bon programme complet pour les moins de 12 ans.

Les excellents films de « Charlot » qui pourraient constituer les éléments essentiels d'un programme cinématographique, ne sont pas tous sonorisés.

Tous les drames et les comédies qui font le succès actuel de notre production française, ne constituent pas — à une ou deux exceptions près — la saine et belle attraction cinématographique que peuvent souhaiter pour leurs enfants, des parents soucieux d'éducation.

Il est bien évident qu'il y a toujours un peu d'amour dans les films les plus anodins, les plus chastes et les plus familiaux. L'amour n'intéresse pas les enfants ! Heureux âge.

Il reste pour la programmation d'un spectacle enfantin, des éléments nombreux, il est vrai, qui nous sont fournis par tous les films documentaires qui se tournent et se vendent merveilleusement sur tous les marchés mondiaux.

Il ne faut pas oublier non plus les « Mickey » et autres bandes de court métrage mettant en scène de petits animaux désarticulés, parlant et gesticulant qui font la joie du public parisien et qui passionnent les enfants.

Mais il manque évidemment l'essentiel d'un bon programme, c'est-à-dire le film de 1.500 ou de 2.000 mètres, chaste, attractif, éducatif, qui serait par exemple une belle adaptation des Contes de Perrault, des histoires de « Bécassine », de « Zig et Puce » et qui prendrait dans la production cinématographique, une place équivalente à celle qu'occupe dans la littérature dramatique les comédies du Théâtre du Petit Monde.

Une nécessité s'impose :

Il faudrait produire !

Les concours ne manqueraient pas.

De nombreuses firmes ont songé déjà à fabriquer de bons films pour les enfants, mais la crainte de mal amortir une production de cet ordre, fait réfléchir, et pourtant, ce ne serait peut-être pas une mauvaise affaire.

Les enfants de tous les pays ont un peu le même esprit, et cette production pourrait facilement faire le tour du monde, mais l'obstacle à la réalisation de ce projet vient de ce fait, qu'aucune organisation d'ensemble n'a été envisagée jusqu'à ce jour dans ce sens.

Pour que la fabrication d'une série de films à l'usage des enfants, soit entreprise par une firme sérieuse, il faudrait que cette firme ait tout au moins la certitude de l'amortissement de ses frais de premier établissement.

L'EXPLOITATION

Pour en arriver à ce point, une lutte doit être engagée contre deux ennemis : l'insouciance et la négligence des propriétaires de salles ou de cinémas.

Un cinéma pour enfant ne peut fonctionner qu'en matinée, le jeudi ou le dimanche, seules journées de liberté pour l'écolier français. Or, la plupart des cinémas de Paris et de province donnent en matinée et en soirée, pendant une semaine, le même programme.

Pris à part, chacun de ces dirigeants, qu'il soit chef de poste ressortissant d'une grosse firme à multiples succursales, ou propriétaire personnel d'une exploitation parisienne ou provinciale, chacun d'eux vous dira :

— « Oui, il est nécessaire de faire quelque chose pour les enfants ! »

Mais, à bien réfléchir, en creusant un peu le problème, le Directeur ou le Gérant, fait à part soi, ces réflexions :

« Pourquoi ferions-nous un effort à l'usage des enfants ? Nous « louons pour une semaine, un film ; que nous le projections ou le « gardions dans nos armoires le jeudi après-midi, le prix de la « location sera le même. Faisons donc matinée le jeudi avec le « programme ordinaire, s'il convient aux enfants, tant mieux, s'il « ne leur convient pas, tant pis. »

Si une maison d'édition dépense quelques centaines de mille francs nécessaires à la fabrication de 4 ou 5 bons films parlants pour les moins de 12 ans, il faut qu'une partie de cette somme soit récupérée normalement dans les deux ans qui suivront la première exploitation.

Pour arriver à ce résultat, il est nécessaire que, 50, 100, 200, 300 salles en France, autant dans chaque pays étranger, prennent la décision de consacrer une matinée toutes les semaines aux enfants, le jeudi après-midi par exemple.

Faute d'une entente entre tous les Directeurs de théâtre ou de cinéma sur ce point essentiel : la nécessité de donner un spectacle hebdomadaire spécialement choisi pour les enfants, toutes les initiatives quelles qu'elles soient se heurteront à un échec certain, à moins...

LE ROLE DU GOUVERNEMENT

...A moins cependant que le Ministère de l'Education Nationale qui nous paraît fort soucieux de ce problème, puisse déterminer le Parlement au vote d'une Loi essentielle et que nous attendons

La lutte contre les taxes et le match Lussiez - Samuel

par Lucien RAY.

En réponse à mon article « Comment dans la lutte contre les taxes, le Gouvernement a gagné les trois manches et la belle », M. Emile SAMUEL que j'avais vivement pris à partie, nous a envoyé la lettre suivante :

« Monsieur,

« Je déplore que vous répétriez les erreurs de votre confrère, M. Raymond BERNER après les explications que j'ai fournies à la « Cinématographie Française » qui a publié ma lettre dans son Numéro du 30 juillet dernier.

« De tels procédés étant de nature à me porter préjudice moral aux yeux de mes collègues, je regrette beaucoup que vous n'ayez pas cru devoir vous renseigner auprès de moi avant de publier des inexactitudes qui décourageraient certainement une énergie moins bien trempée que la mienne. Il me semble pourtant que c'eût été la moindre des choses.

« Veuillez agréer, messieurs, etc...

« Signé : E. SAMUEL ».

Or, il a passé beaucoup d'eau sous le pont, depuis la parution de mon article qui était sous presse au moment où M. SAMUEL répondait à M. Raymond BERNER.

Cette réponse était la justification de M. SAMUEL, accusé de deux côtés différents, de négliger la cause à laquelle il semblait avoir voué tous ses efforts. M. SAMUEL exposait qu'il n'avait jamais cessé de travailler en vue d'obtenir la détaxe.

Et, en effet, M. SAMUEL faisait paraître un article, quelques jours plus tard, « Que mes collègues se prononcent, j'attends

depuis longtemps, dont les deux paragraphes seraient les suivants :

1^o Toute salle de cinéma est interdite aux enfants âgés de moins de 14 ans, à moins que les films représentés dans cette Salle, soient revêtus d'un visa spécial de la Censure.

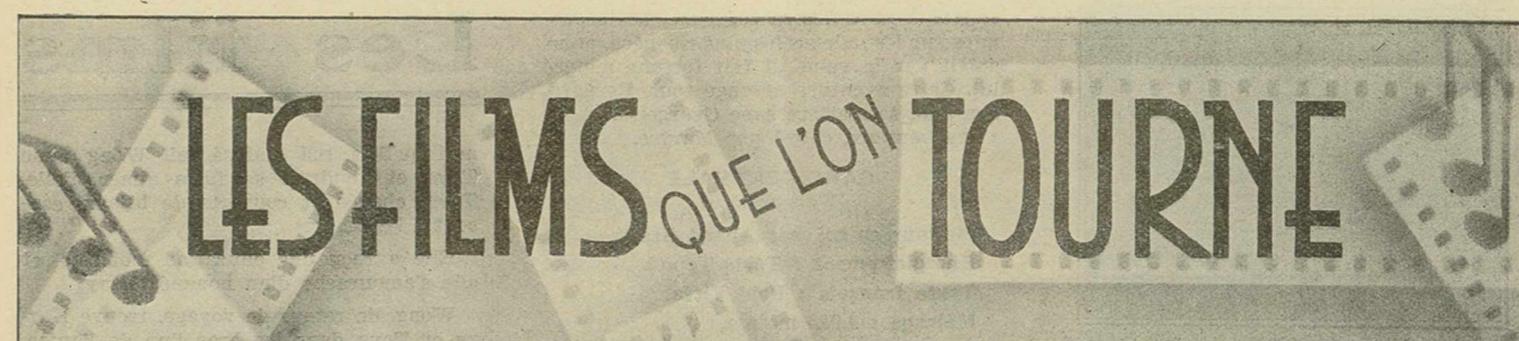
2^o Il est prescrit au Maire de chaque commune, et de chaque ville de France, de réservé gratuitement la Salle de la Mairie, ou la Salle des Fêtes, ou la Salle du Théâtre Municipal, une fois par semaine pour des représentations cinématographiques enfantines, dont le programme sera visé par le Ministère de l'Education Nationale, ou l'Inspecteur d'Académie de chaque département.

Si le Parlement français a le courage de voter et de mettre en application ces deux textes de loi, les enfants de France ne seront plus contaminés comme ils le sont actuellement par des spectacles où la paresse et la veulerie de leurs parents les conduisent et qui portent la plus grande atteinte à leur sensibilité.

Nous ne verrons plus d'enfants, trop nombreux encore, hélas, que le hasard d'un spectacle cinématographique, dévie de leur route et pousse à s'évader du foyer familial, à courir les grands chemins à l'instar de ces héros de films « qui leur tournent l'esprit ».

Le spectacle cinématographique actuel donne aux enfants, — il faut avoir le courage de l'avouer — des idées telles sur la vie, qu'ils en perdent le bon sens.

Gardons à nos petits, cette vertu principale de notre race qu'il faut à tout prix sauvegarder, ne serait-ce que pour maintenir à la France sa réputation qui fait d'elle la patrie des grandes traditions.



Synchro Ciné

Le Billet de Logement. — C'est Henri Goublier fils qui a composé les chansons de ce film (*La chanson de Zulma, Pour voler la vie en rose*).

L'Or des Mers, comprendra une importante partition musicale dirigée par Marcel Devaux.

Les Artistes Associés

Le parfait accord. — Ce film tourné en Angleterre avec Gloria Swanson est actuellement au montage.

Aufour du Monde avec Douglas Fairbanks est terminé et sera présenté incessamment.

Queen Kelly (*La Reine Kelly*) est réalisé par Eric Von Stroheim et est interprété par Gloria Swanson.

Forrester-Parant

Code Criminel est terminé. On travaille à sa sonorisation.

Comptoir Français Cinématographique

Don Quichotte avec Chaliapine sera tourné aux Studios Brauner-Richebé par Past.

Le Roi Pausole avec Dorville, dans le rôle du Roi Pausole qu'il crée aux Bouffes-Parisiens.

Cinédis

Mater Dolorosa sous la direction d'Abel Gance, aura pour interprètes Line Noro, Samson Fainsilber, Jean Galland et Antonin Artaud.

M. J. Film

Violettes Impériales dont la vedette est Raquel Meller est mis en scène par Henry Roussel pour le compte de Jean de Merly.

Compagnie Continentale Cinématographique

Ce Cochon de Morin est en cours de synchronisation, le montage vient d'être terminé par le metteur en scène Lacombe.

Si... est complètement achevé, rappelons qu'il est interprété par Paul Colline et mis en scène par Arcy Hemery.

Fox Film

Maman, dialogué en français, sera interprété par Maïe Marsh, Sally Eilers et James Dunn.

Pathé-Natan

Les Bleus de l'Amour sera le prochain film de M. Ullmann avec Saint-Granier comme vedette.

Etabl. Jacques Haïk

L'Amour et la Veine, tel sera le titre de la grande fantaisie que Monty Banks tourne pour Haïk, Max Dearly en est la vedette.

Mannequins que René Hervil portera en octobre à l'écran avec Edmée Favart comme vedette.

Société des Films Albatros

Il a été perdu une mariée, d'après le scénario de Jean Guitton, adaptation cinématographique de Charles Spaak avec Jean Weber, Marcel Simon, Gaston Dupray, Suzanne Christy, Betty Daussmond et Monique Bert.

Vandor Film

La Fleur d'Oranger est au montage sous la direction d'Henry Roussel ; il est interprété par André Lefaur, René Lefebvre, José Noguero, Hélène Robert, Simone Deguyse, Blanche Deneige, Marfa Dhervilly, Miss Daisy Thomas.

Les Misérables. — Raymond Bernard vient de terminer le découpage de ce film

qui se décompose en trois bandes de 3.000 mètres chacune.

La merveilleuse journée est terminée, rappelons qu'il est interprété par Duvalles, Florelle, Hélène Robert, Mona Goya, Milly Mathis, Aquistopace.

Warner Bros First National

Edition spéciale est le premier film tourné en France pour la Warner Bros. Il aura pour vedette Douglas Fairbanks fils et une pléiade d'artistes français.

On annonce en outre :

La Foule hurlé, dirigé par Jean Daumerry et interprété par Jean Gabin, Frank O'Neill, Serjus, Hélène Perdrière, Francine Mussey, Hélène Frédérique.

Le cas du docteur Brenner avec Jean Marchat et Hélène Manson, Jeanne Grumbach, Simone Genevois.

Gare centrale aura pour vedettes Douglas Fairbanks junior et Joan Blondell.

Films F. Meric.

Paris Soleil, de Michel Mourguet, interprété par Pizella, Jane Marny, Alida Rouffe, Fortune ainé, Claude Dauphin, Janie Guise, Marcel Simon.

Toine, de Etienne Regagno avec Alida Rouffe, Fortune ainé, Aurex, Jean Flor, Nitto Jo.

Films Diamant Berger.

Les trois mousquetaires, mis en scène par Diamant-Berger, interprété par Aimé Simon Girard et beaucoup d'artistes du film muet.

Pathé-Natan

Ne soit pas jalouse que tourne Genina. *L'affaire est dans le sac*, d'après le scénario de Jacques Prevert et Rathony, est presque terminé. Il a pour interprètes, Cartette, Gildès, Dartueil et Lora Hays.

Gueule d'amour, avec Pitoëff, mis en scène par M. Reinert.

Les deux orphelines que Maurice Tourneur prépare.

Black Cat Film.

Panique à Chicago avec Olga Tchetchowa, d'après l'œuvre de Robert Wilene.

Vampire est une production de Dreyer, tournée en France.

Les Films P. A. D.

La femme nue que réalise J.-P. Paulin d'après la pièce d'Henry Bataille, aura pour interprètes : Florelle, Rouleau, Constant Rémy, Armand Bour, Maxime Fabert et Alice Field.

Films Era.

Le truc du Brésilien. — Mise en scène de Roberto Cavalcanti d'après la pièce de Paul Armont, interprétée par Colette Darfeuille, Robert Arnoux, Yvonne Garat, Germaine Sablon, Germaine Michel et Magda Ny.

Vandor Film.

Suzy Saxophone sera tournée en parlant et interprétée, comme dans le film muet, par Anny Ondra.



Robert LYNNEN dans « Poil de Carotte ». (Vandal et Delac)

Pathé-Natan

Le Coureur de Marathou. — L'œuvre de E. A. Dupont, comprendra plusieurs scènes prises aux derniers jeux olympiques de Los Angelès.

Mirages de Paris, interprété par Roger Tréville, Jacqueline Francell, Nathalie Lisenko et Baranovskaya.

Affaire classée est mis en scène par Charles Vanel et interprété par Charles Vanel et Gabriel Gabrio.

La Fleur d'Oranger est au montage sous la direction d'Henry Roussel ; il est interprété par André Lefaur, René Lefebvre, José Noguero, Hélène Robert, Simone Deguyse, Blanche Deneige, Marfa Dhervilly, Miss Daisy Thomas.

Les Misérables. — Raymond Bernard vient de terminer le découpage de ce film


LE CHAMPION DU RÉGIMENT
Alex Nalpas

Metteur en scène : Henri Wulschleger. Scénario d'après la pièce de Apy L. Céval, Bessier et L. Bousquet. Enregistrement : Radio Cinéma et Tobis Klangfilm.

Métrage : 1.900 mètres.

Interprétation : Ch. Montel, G. Tréville, G. Peclet, Marthe Mussine, Josette Day, Germaine Charley, Janine Merrey.

Scénario : L'abbé Sourire passe, à la suite de quiproquos, pour André de Villeneuve, le champion du 45^e Régiment.

La fin du film nous dira de quelle façon le brave abbé Sourire s'est tiré de cette mauvaise impasse où l'a conduit sa trop grande bonté.

HAUT LES MAINS
Gaumont-Franco-Film-Aubert

Metteur en scène : Maurice Champreux. Scénario : J. Joseph-Renaud.

Interprétation : Germaine Brière, Diana, Madeleine Guitty, Mme de Morlaye, Paul Amiot, Max Durrand, Willy-Rozier-Sorgel.

Enregistrement : Radio Cinéma.

Studio : G. F. F. A.

Scénario : L'inspectrice Nema est justement célèbre pas son énergie et son intelligence, elle s'est spécialisée dans la recherche des grands espions internationaux.

Quatre espions ont un échange de renseignements d'une très haute importance. Nema a résolu de découvrir leurs moyens secrets de transmission.

Nema déjoue tous les complots des espions et après un attentat qui faillit lui coûter la vie, triomphe grâce à son énergie et son courage.

LA BELLE AVENTURE
Osso

Metteur en scène : Henri Diamant-Berger.

Scénario : Henri Diamant-Berger.

Assistant : Jacques Levy.

Interprétation : Boucot, Blanche Montel, Roland Toutain, Parisys, Lulu Votier, Ju-les Moy.

Scénario : Etienne Bichou, professeur de culture physique, est un homme ponctuel et économique. Une cartomancienne, par erreur, lui a prédit sa mort dans deux mois.



Décidé à faire des folies, il met ses économies sur les valeurs les plus risquées, poursuivit par la veine, il fait fortune malgré lui. Cette aventure arrange tout, Bernard, son ami, se mariera avec Georgette, et lui vivra heureux, choyé par Maryse.

GARE CENTRALE
Warner Bros

Metteur en scène : Alfred Green.

Enregistrement : Tobis Topoli.

Texte français : Paul Vialar.

Métrage : 1.920 mètres.

Interprétation : Douglas Fairbanks Jr., Joan Blondell, Guy Kibbee.

Scénario : Chick et Scrap Iron, qui viennent de sortir de prison, sont en quête de quelque coup à faire. Chick se trouve possesseur d'une valise qui contient une liasse de banknotes. Restauré et habillé de neuf, il fait la connaissance de Ruth, jolie fille en quête d'aventure.



Après quelques démêlés avec la police, Chick et Ruth sont relâchés, elle peut se rendre enfin à Salt Lake City.

Et leur aventure finit, comme elle avait commencé, à la « Gare Centrale ».

LA FOULE HURLE
Warner Bros

Metteur en scène : Jean Daumery.

Enregistrement : Tobis.

Métrage : 2.220 mètres.

Interprétation : Jean Gabin, Francine Mussey, Hélène Perdrière, Franc O'Neil.

Scénario : Joe Greer, champion automobile, est de retour au foyer familial.

Eddy, son jeune frère, est, tout comme lui, passionné par le métier de coureur.

Eddy, au lieu de suivre le régime sévère que lui impose son frère, s'est laissé entraîner à la boisson et Joe lui fait des reproches qui amènent la rupture entre les deux frères.

A cours d'une course, Eddy, blessé, supplie Joe de prendre sa place. Après leur victoire la voiture capote.

Une ambulance conduit à l'hôpital les deux frères réconciliés.

LE BOURREAU
Warner Bros

Metteur en scène : William Wellman.

Enregistrement : Tobis Topoli.

Texte français : Paul Vialar.

Métrage : 2.100 mètres.

Interprétation : Edward, G. Robinson, Dorothy Young, Dugdale Digges.

Scénario : Wong est le bourreau de l'association des Lom-Ling-Tong. Il a sous sa tutelle Toya San, la fille de son meilleur

Les films

ami qu'il a tué malgré lui. Wong aime Toya et voudrait se faire aimier d'elle. Toya, choyée et couverte de bijoux, consent à l'épouser.

Elle a reçu une éducation moderne, et elle s'amourache d'un nommé Harry.

Wong, de retour de voyage, trouve Harry et Toya dans les bras l'un de l'autre. Mais Toya ne file pas le parfait amour. Wong apprend que Harry l'a vendue comme esclave. Il trouve Harry qu'il tue.

COUP DE FEU A L'AUBE
Alliance Cinématographique Européenne

Metteur en scène : Serge de Poligny, d'après la pièce de Harry Jenkins : « La Femme et l'Émeraude »

Métrage : 2.230 mètres.

Enregistrement : Klangfilm.

Interprétation : Annie Ducaux, Jean Gallard, Marcel André, Roger Karl, Antonin Artaud, Pierre Sérgel, Gaston Modot.

Scénario : A l'aube, deux inspecteurs de la sûreté rencontrent un de leurs indicateurs tué au volant de sa voiture.

La bande du « Trembleur » est soupçonnée.

Les deux chefs, Sandegg et Peterson, poursuivent de leur assiduité Irène Taft, l'épouse divorcée d'un de leur complice.

Une nuit, Taft est tué, ses diamants sont volés.

Qui a fait le coup, qui a tué Muller et Taft ?

LES VIGNES DU SEIGNEUR
Halik

Metteur en scène : René Hervil.

Scénario, d'après la pièce de Robert de Flers et Francis de Croisset.

Métrage : 2.800 mètres.

Interprétation : Victor Boucher, Garland, Léon Malavier, Simone Cerdan, Jacqueline Made, Max, Mady Berry et Jean Dax.



Scénario : Henri Levrier est un charmant garçon, jeune et élégant, il n'a qu'un défaut, c'est d'avoir trop flâné dans les « Vignes du Seigneur ».

Invité à passer quelques jours chez Mme Bourgeon, il ne lui fait pas beaucoup de temps pour désorganiser les projets et la vie de cette brave femme. Il tombe amoureux de Gisèle, la fille, qui est la maîtresse de son meilleur ami.

Enfin, après maints quiproquos, tout s'arrangera pour le mieux.

présentés

TRANSATLANTIC

Fox-Film

Metteur en scène : William K. Howard.

Interprétation : Edmund Lowe, Lois Moran, Greta Nissen.

Scénario : A bord du paquebot « Transatlantic » Monty Greer, élégant aventurier, fait la connaissance de la jeune et jolie Judy Kramer qui voyage en compagnie de son père.

Parmi les passagers se trouvent également : Graham, directeur d'une banque importante, sa femme et une danseuse, Sigrid Carlène, maîtresse du financier.

Graham est trouvé blessé d'une balle de revolver. Sigrid accuse Kramer et le fait arrêter.

Mais le vrai coupable est découvert ; le voyage touche à sa fin, Monty et Judy se séparent à regret.

NEW-YORK

Filmac

Documentaire, tiré du livre de Paul Morand, présente les aspects les moins connus de la grande cité américaine.

CONGORILLA

Fox-Film

Metteur en scène : M. et Mme Martin Johnson.

Sujet : documentation du continent noir.

Enregistrement : Movietone.

Opérateurs : M. et Mme Martin Johnson.

Métrage : 2.335 mètres.

Scénario : Nous sommes dans les forêts d'Ituri. Nous observons d'une part la vie des pygmées, cette étrange race de petits



hommes. Ils s'apprivoisent peu à peu, nous les voyons allumer une cigarette, puis nous assistons à un flirt, si l'on peut appeler ainsi les signes de sympathie réciproque que s'adressent deux pygmées, et naturellement le flirt finit par un mariage aussi très pittoresque.

Nous voyons, d'autre part, une lutte à mort entre deux gorilles, ils se sont laissé surprendre tant leur ardeur est sauvage et farouche.

MA FEMME... HOMME D'AFFAIRES
Via Film

Metteur en scène : Max de Vaucorbeil.

Scénario : E. Wolff, F. Zechendorf, Ph. L. Mayring.

Musique : Moretti.

DIALOGUES : William Aguet.

Enregistrement : Tobis Klangfilm.

Métrage : 2.814 mètres.

Scénario : La jolie Arlette est la femme d'un tout petit employé de banque, Pierre, mais elle a de l'ambition pour deux. Elle entraîne son mari dans des affaires plus ou moins hasardeuses. Et avec l'aide... du hasard et d'un certain M. Gehel, marchand de parfum, du roi des bazaars, et de M. Silberman, courtier, elle se trouve à la tête d'une grosse firme de parfum dont Pierre est le directeur.



L'homme sans nom est maintenant M. Müller, fabricant d'automobile, une deuxième vie commence pour lui.

Un gros effort de Filmtac

On ne peut que féliciter cette firme de l'effort qu'elle fait pour réhabiliter aux yeux du public français les films de première partie.

On se souvient, avant l'avènement du film parlant, et aussi avant la généralisation des cinémas permanents, de ces bons petits films de 800 à 1.200 mètres, hors-d'œuvre appréciés de tous et quinous mettaient en verve pour mieux goûter le grand film.

On jugera de l'effort accompli par l'énormation de la production pour les mois d'août, septembre et octobre :

Le Mille, film sportif (900 mètres) parlant, avec Jules Ladoumègue.

New-York, film documentaire (600 mètres), ayant pour commentaire : Paul Morand.

Mimi Pandore, comédie (1.200 mètres). Metteur en scène : Roger Capellani, musique : Oberfeld.

Jambon, Ferrailles à vendre, film documentaire comique (300 mètres). Dialogue : Pierre Mac-Orlan.

Le Voyage des petits Berrichons, comédie jouée par des enfants (600 mètres). Scénario et dialogue de Franc Nohain, avec le concours de Benjamin.

La Seine, film documentaire (600 mètres). Mise en scène de Jean Lods.

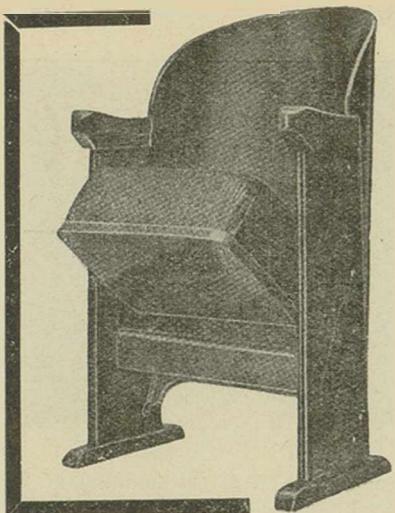
Rien n'empêche qu'on en pêche (300 mètres). Scénario de Randolph Bartlett.

Gare à vos poches, film documentaire d'actualité (300 mètres). Scénario, mise en scène et photographie de Harry Grey.

La Fête à Paris, film documentaire (600 mètres). Commentaire : Pierre Mac-Orlan. Musique de Léon Daniderff.

Voilà qui n'est pas mal pour un début. L'activité que déploie cette jeune firme est de bon augure.





PENSEZ au CONFORT de vos Spectateurs

DEMANDEZ le Catalogue des 50 modèles
dont le fauteuil **SILENCIEUX**

à MARZO, 39, rue des Terres-au-curé, PARIS

Allez le voir au Reuilly-Palace, 60, Boul. de Reuilly

RÉVÉLATEURS
PHOTOGRAPHIQUES
Glyconiol
(Paraoxyphenylglycine)
Hydroquinone
Diamidophénol
Paramidophénol
Rhodol (Vitérol)



ACÉTATE DE CELLULOSE

(Qualité spéciale pour la fabrication de film ininflammable)

Société des Usines Chimiques
RHONE - POULENC
Société Anonyme au Capital de 75.000.000 frs
21, Rue Jean-Goujon
PARIS - 8^e

SOLVANTS et
PLASTIFIANTS
Alcool Benzilique
Dichlorhydrine
Elastol T.O.P.
Phtalate de Méthyle
Triacétine
Tricrésylphosphate
Triphénylphosphate
Tartrate de Butyle

CELLULES PHOTO - ÉLECTRIQUES

LA COMPAGNIE DE TRANSPORTS des anciens établissements **ROBERT MICHAUX** S.A.

transports extra rapides
de films et tous accessoires
pour toutes destinations

REMBOURSEMENT-ASSURANCE
DE DOUANEMENT

2, RUE DE ROCROY TÉL. TRUDAIN 72-81-2-3



Groupement amical des techniciens et Spécialistes **DU CINÉMA**

Regard en arrière

Regard en arrière, avant de repartir en avant.

Une nouvelle année va s'ouvrir pour notre Amicale, peut-être pourrons-nous faire le point, et revoir un peu qu'elle fut notre œuvre, — l'œuvre de ce groupement dont on disait la formation impossible, et auquel on prédisait juste trois adhérents.

Aujourd'hui, nous sommes plus de 150, et notre association va entrer dans sa deuxième année.

Historique

Mais on s'en souvient, ce n'est pas sans peine que nous arrivâmes à réaliser cette idée qui prit naissance dans le cabinet de travail de notre président d'honneur, M. Jourjon.

Au début, chacun nous montrait les embûches, beaucoup plus que les appuis sur lesquels nous pouvions compter.

Chacun sentait l'utilité de cette Amicale, chacun aussi voyait la difficulté de sa création.

Pourtant nous ne nous sommes pas un instant découragés.

Mais, il faut bien le dire, ce fut surtout grâce à l'action efficace de M. Debrie, qui vint nous apporter son aide, dès notre première séance, rue Brunel, que notre association dû de voir le jour.

Et ce fut aussi grâce à ses heureuses di-

rectives, et à son activité qu'elle prit tout son essor.

L'Amicale, donc, prit naissance rue Brunel, et fut baptisée au champagne parmi les ping-pongs.

Dès sa première séance on put voir à quel point ce groupement répondait à un besoin. La salle où M. Montel nous avait offert une généreuse hospitalité était pleine à craquer, et bientôt à chacune de nos séances l'on manqua de places.

Tous dans la corporation avaient senti la valeur de notre idée, — de cette idée que nous étions les premiers à réaliser : se grouper, s'entendre, démolir les cloisons étanches.

Et nous regîmes les patronages les plus flatteurs. M. Delac vint lui-même à notre séance inaugurale, M. Chataigner aussi.

Mais rien ne donnera mieux une idée de l'activité de notre association que le bref aperçu du programme de ses séances.

Son œuvre

— Le Professeur Chrétien présenta lui-même son objectif Hypergonar à notre première réunion, et fit des démonstrations extrêmement curieuses.

— M. Didié, de chez Kodak, vint faire une très intéressante causerie sur le « Film négatif actuel ».

— Le Docteur Comandon fit une conférence passionnante sur la Microcinématographie, au cours de laquelle il présenta ses extraordinaires films sur les infinitésimales.

— M. Benoit-Lévy parla du cinéma d'enseignement et projeta entre autres ses films chirurgicaux (l'appendicetomie, etc.).

— M. Belin fit avec science et humour une causerie sur la Téléphotographie.

— M. Fontanel parla de l'acoustique des studios.

— M. Lovichi fit une conférence sur les différents modes d'enregistrement.

— M. Alfred Machard sur les rapports des techniciens et des scénaristes.

Et, d'autre part, eurent lieu des présentations d'appareils.

— L'appareil de projection portatif le Jacky Stellar présenté par M. Charlin.

— L'appareil de projection de 16 m/m et 9 m/m 5, le Bollex.

— L'appareil de prise de vue Caméclair présenté par M. Fontanel.

— L'appareil de prise de vue Tanar présenté par M. Gonnet.

— La table d'écoute C. T. M. présentée par M. L. Maurice.

— Une soufflerie hygrométrique de M. Frassier présentée par M. Frappa.

Notons au passage que nous avons publié le compte rendu de toutes ces réunions, souvent de la main même du conférencier, comme ce fut le cas par exemple pour celles de M. Didié, du Dr Comandon, de M. Belin, de M. Léopold Maurice, etc., etc.

Ce court résumé permet de se rendre compte que nous nous sommes efforcés de rendre vivantes nos réunions, de faire porter leur sujet sur toutes les branches du cinéma, que nous avons tenu à ne nous limiter dans aucun domaine technique particulier, mais à rechercher tout ce qui pouvait intéresser nos membres.

Aussi écouterons-nous volontiers toutes les suggestions.

D'ailleurs, notre activité ne va pas s'en tenir là, et déjà nous élaborons de nombreux projets pour la saison qui va s'ouvrir, car nous tenons à ce que notre groupement soit toujours plus vivant, nous tenons aussi à resserrer les liens entre nos sociétaires et travailler ensemble pour le plus grand bien du cinéma.

Extrait des Statuts

Article premier

Il est formé entre les personnes ayant adhéré aux présents statuts et remplies les conditions indiquées ci-après, un Groupement Professionnel qui sera régi par le livre III du Code du Travail (Loi du 25 février 1927).

Article 2

Ce Groupement a pour objet de développer et entretenir les rapports techniques et amicaux entre ses membres.

Article 3

Ce groupement aura pour titre : Groupement Amical des Techniciens et Spécialistes du Cinéma (A. T. C.).

Article 4

Le siège du Groupement est à Paris, 14, rue Brunel. Il peut être transféré en tout autre endroit de la même ville par simple décision du Conseil d'administration.

PROBLÈMES TECHNIQUES

Le système de reproduction sonore intégrale

par Pierre EHREMAN.

Quiconque aurait conservé dans son esprit — et dans son oreille — le souvenir assez net des tout premiers films sonores d'il y a quatre ou cinq ans, et par exemple de ce fameux *Chanteur de Jazz*, pourrait comparer ces bandes « primitives » aux enregistrements d'aujourd'hui. Il pourrait mesurer l'immense progrès accompli depuis que, en une si courte période, le cinéma parlant est passé du domaine du laboratoire ou de celui des premières exhibitions parfois prématuées à celui de l'exploitation normale, commerciale... et fructueuse.

C'est d'ailleurs non seulement l'habileté professionnelle des opérateurs de prise de sons qui s'est développée et qui dans certains cas atteint à la maîtrise, mais encore les appareils eux-mêmes ont été grandement perfectionnés. En outre, en même temps, le jeu des acteurs « parlants » s'est formé et l'esthétique tout entière du film a évolué sensiblement.

C'est en Amérique, il faut le dire, qu'ont été poussés le plus loin les recherches et les progrès du cinéma sonore, aussi bien du point de vue scientifique et technique que du point de vue pratique.

C'est aussi d'Amérique que sont venus successivement les progrès du cinéma parlant : *L'enregistrement silencieux*, par exemple.

Voici qu'un nouveau progrès considérable, scientifique et pratique, est annoncé, qui va produire paraît-il sur nos oreilles une sensation tout à fait merveilleuse : il s'agit du *système de la reproduction sonore intégrale*, déjà lancé aux Etats-Unis sous le nom de *Wide Range*.

Les bandes d'essais qui ont été déjà réalisées ont montré que ce nouveau perfectionnement de l'enregistrement photographique des sons représente une qualité musicale jamais atteinte jusqu'à présent, beaucoup plus de naturel, davantage de fidélité dans la personnalité des voix, beaucoup plus d'aisance pour la compréhension du dialogue et aussi la possibilité d'atteindre une puissance sonore plus intense sans distorsion.

Avec la reproduction sonore intégrale, il devient possible d'enregistrer et de reproduire des sons extrêmement faibles tels que le chuchotement d'une conversation à voix basse, et aussi de distinguer et de reconnaître les divers instruments d'un orchestre, ce qui était impossible jusqu'à présent avec les systèmes d'enregistrement et de reproduction existants.

Scientifiquement parlant, le système de la reproduction sonore intégrale permet de reproduire un octave de fréquence au delà de la plus haute limite actuelle.

Cette nouvelle invention a fait l'objet d'une déclaration de M. J. E. Otterson devant les journalistes anglais à Londres. M. J. E. Otterson est le chef de toutes les compagnies distributrices des équipements Western Electric dans le monde.

« Le nouveau perfectionnement est si important, a-t-il déclaré, que dans un cinéma dont l'acoustique est bonne, on ne peut réel-

lement plus distinguer entre l'audition d'un film et celle d'un orchestre ou d'un acteur réels. L'enregistrement et la reproduction sonores étaient, jusqu'ici, dans l'enfance aussi bien en ce qui concerne les fins auxquelles on l'appliquait que du point de vue de la valeur scientifique ou musicale des résultats obtenus. Les perfectionnements techniques qui viennent d'être annoncés sous le nom de *Reproduction Sonore Intégrale* permettent d'atteindre des résultats qui seront aussi loin des films actuels que ceux-ci le sont des toutes premières bandes sonores d'il y a cinq ans !

« *Jusqu'ici le niveau de qualité dans l'enregistrement était supérieur au niveau de la qualité dans la reproduction.* Nous réussissons à fixer sur la bande sonore des fréquences très élevées que les appareils de reproduction ne pouvaient pas « rendre » complètement. Aussi le changement sera-t-il très sensible lorsque le nouveau système de la *Reproduction Sonore Intégrale* sera appliqué. L'amélioration de l'audition sera considérable, et les chiffres suivants en indiquent assez l'étendue. Présentement l'enregistrement ne dépasse pas 6.500 périodes par seconde et les appareils de reproduction ne dépassent guère 4.500 périodes. Le système de l'*Enregistrement et de la Reproduction Sonore Intégrale* portera la limite de l'enregistrement et de la reproduction jusqu'à 8.500 périodes. L'idéal serait assurément de pouvoir reproduire des sons de 12.000 périodes, qui marquent pratiquement la limite de la sensibilité de l'oreille humaine ; mais on peut considérer le chiffre de 8.500 fréquences comme entièrement satisfaisant pour les applications distractives du cinéma. »

Les supériorités du système deviendront d'ailleurs plus évidentes encore lorsque les studios d'enregistrement auront apporté certaines modifications à leurs appareils d'enregistrement. Le changement le plus important sera la substitution d'un microphone à bobine mobile au microphone électrostatique actuel, et l'adjonction de dispositifs électriques simples. Une plus grande précision dans les ensembles moniteurs de la chambre du dosage est également nécessaire.

Un point toutefois reste très important pour l'exploitation, surtout dans les conditions économiques actuelles. Quelle sera l'importance des modifications à apporter aux appareils existants ?

Assurément, les appareils d'enregistrement et de reproduction actuellement existants devaient subir quelques modifications pour s'adapter au nouveau système. Mais, bien loin d'entrainer un bouleversement de l'outillage et de l'équipement, cette adaptation porte seulement sur quelques pièces. En effet, l'aspect du film ne serait en rien modifié. Les appareils actuels pourront donc parfaitement passer les films à « reproduction sonore intégrale » avec un effet équivalent et peut-être même supérieur aux résultats fournis à présent par les films usuels. D'autre part, les appareils qui auront reçu les modifications annoncées pourront passer indifféremment les films anciens ou les films nouveaux.

LE MATERIEL

L'appareil d'enregistrement sonore "Tanar"

L'appareil de prise de vues et d'enregistrement sonore *Tanar* quoique d'une réalisation récente, date par sa conception d'environ deux ans. Cette conception a eu lieu en Amérique, où fut réalisé pour la première fois l'élément constitutif essentiel de l'appareil : la « *Tanarlight* », c'est-à-dire le tube luminescent qui permet la traduction du courant téléphonique obtenu par un microphone en inscription photographique des sons sur un film.

Cette inscription est du genre dit « à densité variable ».

L'appareil *Tanar* (*British*) portable répond à un besoin auquel il était jusqu'alors difficile de satisfaire par suite de la fragilité et des complications de manœuvre de la plupart des appareils jusqu'alors en service.

L'équipement réalisé par ce constructeur permet, en effet, une exploitation très simple et économique.

L'équipement complet pèse 80 kilos ; un seul opérateur rapidement initié à l'appareil et accompagné d'un porteur, peut obtenir des résultats analogues à ceux que l'on peut tirer des meilleurs appareils modernes et plus compliqués de prise d'actualités.

Il est évident que l'équipement ainsi conçu et qui donne d'excellents résultats dans des conditions si spéciales, peut, par l'adjonction de quelques accessoires, être utilisé pour la prise de vues et l'enregistrement sonore sur deux bandes distinctes.

Par suite, il peut figurer au premier rang des équipements de studio.

L'application de ces différents modes d'exploitation dérivant tous de celui reconnu le plus délicat, c'est-à-dire l'enregistrement des actualités, a été faite par les Etablissements *Scriptavox*.

Ces derniers ont mis au point un ensemble permettant à la fois la prise de vues et l'enregistrement sonore sur une ou deux bandes avec l'utilisation d'un matériel extrêmement robuste, simple de manœuvre et par suite d'un prix extrêmement avantageux.

DESCRIPTION

L'équipement comprend une caméra (*Debie*, *Parvo E*, *Cameclair*, *Vinten*, *Bell et Howell*, etc. etc...), modifiée pour s'adapter mécaniquement sur l'enregistreur *Tanar*, afin de permettre l'enregistrement sur bande unique ;

Un bloc enregistreur comportant le dispositif d'impression de la bande sonore et l'amplificateur principal ;

Un moteur à courant continu et à vitesse parfaitement constante ;

Un ou plusieurs microphones et leurs supports ;

Le trépied et la plate-forme destinés à supporter la caméra seule ou la caméra munie de l'enregistreur ;

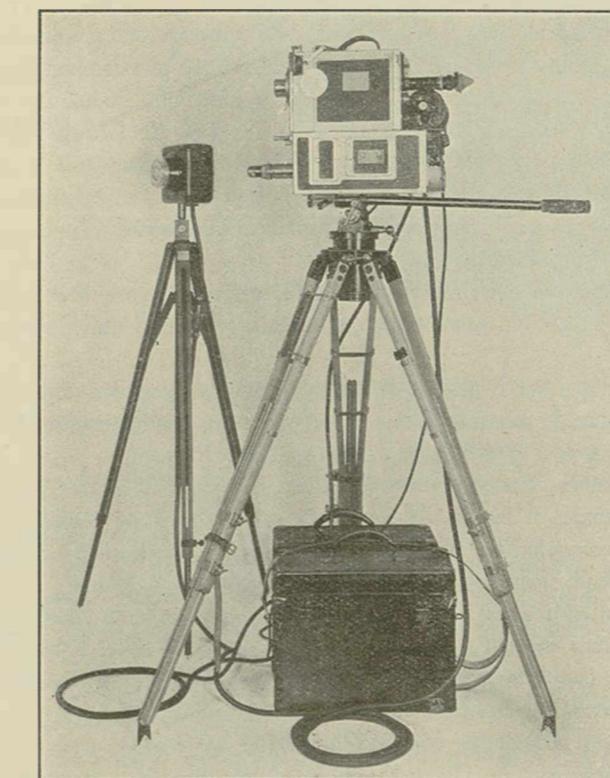
Les batteries d'alimentation des amplificateurs et du moteur ;

Les câbles et leurs raccords ;

Les appareils de contrôle et les pièces de recharge.

Lorsque l'appareil est destiné à enregistrer sur deux bandes, il est adjoint un dérouleur de film s'adaptant sur l'enregistreur et pouvant recevoir un magasin de films ;

Un jeu de moteurs accouplés synchroniquement par un procédé électrique et une liaison téléphonique et de signalisation entre l'ap-



Après plusieurs tentatives d'exploitation de ce procédé, la réalisation commerciale de l'appareil d'enregistrement définitif a pu être faite depuis quelques mois par un ingénieur anglais qui, s'inspirant de la forme première, mit au point un enregistreur de son d'un volume très réduit pouvant s'adapter sur différents types de caméras afin de permettre la production de films sonores enregistrés sur bande unique.

Ce constructeur appuyé par la *Tanar* (*British*) Corporation, s'appliqua particulièrement, étant donné la robustesse du système traducteur, à faire avec cet appareil un équipement de prise de vues et de son extrêmement résistant, léger et portatif, tout en possédant la qualité des meilleurs équipements actuels de studio.

pareil de prise de vues et l'enregistreur de son.

Enfin, pour l'utilisation en studio, on utilise un jeu de moteurs synchrones alimentés à l'aide d'une commutatrice qui permet de faire travailler au synchronisme l'enregistreur et cinq caméras.

MICROPHONE

Ce microphone est du type Jenkins et Adair. C'est un microphone à condensateur de haute précision et à grande sensibilité, comportant un étage d'amplification d'un volume très réduit.

Ce microphone peut être monté sur son léger trépied en bois, ou bien suspendu au moyen d'un étrier spécial à une perche orientable. Il est relié par un câble à cinq conducteurs au bloc enregistreur.

AMPLIFICATEUR PRINCIPAL

L'amplificateur principal basé sur le principe « Loftinwhite » comporte trois étages d'amplification. Il reçoit le courant modulé du ou des microphones et son dernier étage module le courant luminescent « Tanarlight » qui impressionne le film au travers de la fente optique.

Cet amplificateur est monté sur un bâti en aluminium qui comporte un panneau de commande et de contrôle de l'enregistrement.

Ce bâti, qui est fixé par quelques vis dans le bloc enregistreur, peut être interchangé dans l'espace de deux minutes, les connections étant fixées à l'aide d'un système à broches.

Le panneau de commande et de contrôle comprend :

1° Un rhéostat permettant de régler l'intensité lumineuse moyenne de la Tanarlight. Ce rhéostat est contrôlé par un milliampermètre et son réglage a lieu une fois pour toutes à chaque enregistrement suivant la sensibilité de l'émission du film employé.

2° Un potentiomètre spécial servant à régler la puissance d'enregistrement sur le film ; autrement dit, l'intensité de modulation.

Ce potentiomètre est contrôlé par un appareil de lecture spécial indiquant la lecture sonore enregistrée en décibels.

3° Deux interrupteurs servant à couper : l'un le courant de la Tanarlight, l'autre, le courant de chauffage des lampes de l'amplificateur.

4° Un jack destiné à recevoir la fiche du ou des casques de contrôle.

Tes lampes de l'amplificateur qui sont de fabrication R. C. A. sont enveloppées de gaine en caoutchouc mousse et leurs supports sont également fixés sur du caoutchouc mousse.

SYSTÈME OPTIQUE

Le système optique comprend un tube cylindrique contenant la Tanarlight et terminé à l'une des extrémités par une platine circulaire supportant la fente optique et deux patins-guide qui lors de l'utilisation prennent contact sur le film et maintiennent la fente optique à une très faible distance de l'émission.

La fente optique qui a une largeur de 25 millièmes de millimètre est constituée par une lame de quartz servant de support à deux bandes d'une substance opaque spéciale entre lesquelles passe la lumière de la Tanarlight.

La fente est bouchée par du quartz de sorte qu'aucune poussière amenée par le film ne puisse s'y loger.

Cette fente vient se placer sous l'action de petits ressorts contre la surface sensible du film, sans toutefois y toucher. Ce dispositif

permet d'enregistrer toute l'étendue des fréquences audibles jusqu'à la fréquence de 8.500 périodes.

DÉROULEMENT DU FILM

Le film qui est introduit dans l'enregistreur par un tambour denté, soit de la caméra, soit du dérouleur de film, passe sur un galet terdeur, puis sur le tambour contre lequel vient se présenter la fente optique.

Ce tambour, qui est entraîné par le film, est muni d'un système qui absorbe les à-coups mécaniques provenant des transmissions. Le film ressort de l'enregistreur par l'ouverture qui lui a servi d'entrée et est repris par le tambour denté qui l'a amené.

MOTEURS

Différents types de moteurs peuvent être utilisés suivant la destination de l'équipement :

1° Lorsque la prise de vues et l'enregistrement sonore sont faits sur la même bande, il est fait usage d'un moteur à courant continu silencieux et à vitesse très stable. Ce moteur peut être alimenté dans le cas d'actualités par une batterie de piles sèches pesant moins de 20 kilos.

2° Lorsque l'enregistrement du film et la prise de vues sont effectués sur deux bandes différentes, il est fait usage de deux moteurs spéciaux alimentés en courant continu par des accumulateurs ou une forte batterie de piles et synchronisés par une liaison électrique alternative.

3° Lorsque l'enregistreur doit travailler en synchronisme avec plusieurs caméras, cet enregistreur et ces caméras sont munis chacun d'un moteur synchrone triphasé, alimenté par une commutatrice alimentée elle-même par une forte batterie d'accumulateurs.

LIAISON TELEPHONIQUE ET DE SIGNALISATION

Dans le cas de l'enregistrement sur deux bandes distinctes, il est adjoint à l'équipement un système de liaison entre l'enregistreur et la caméra qui peuvent être, dans certains cas, éloignés d'une centaine de mètres.

Il est alors installé, sur chacun de ces appareils, un coffret comportant une clé, un bouton-poussoir et des jacks ainsi qu'un microphone.

La clé permet à chaque opérateur : soit de contrôler, à l'aide d'un casque, le son enregistré ; soit d'entrer en communication téléphonique avec l'opérateur de l'autre appareil.

Le bouton-poussoir ferme le circuit d'alimentation de quatre petites lampes à raison de deux par appareil : l'une servant de lampe de signalisation pour l'opérateur ; l'autre, placée à l'intérieur de l'appareil, voile le bord extérieur des perforations du film.

Ce bouton-poussoir sert donc de signal d'appel pour le téléphone, ou pour tous signaux conventionnels entre les opérateurs. Il permet en même temps de marquer les deux films à intervalles réguliers, ce qui facilite la recherche du synchronisme lors du montage.

Les deux coffrets qui comportent, en plus des organes de liaison, les commutateurs de moteurs, sont reliés par un câble fractionné.

**

Les différents avantages de l'appareil Tanar, parmi lesquels celui d'enregistrer avec un même appareil, soit sur une seule bande, soit sur deux bandes séparées, font que celui-ci est appelé à un grand succès.

Cet appareil ne paye aucune royalties.

TOILES
GRANDES
LARGEURS
POUR
ÉCRANS

DIAPHONIC
HENRY DEBIÈVRE
1, RUE LAFFITTE - PARIS 9^e

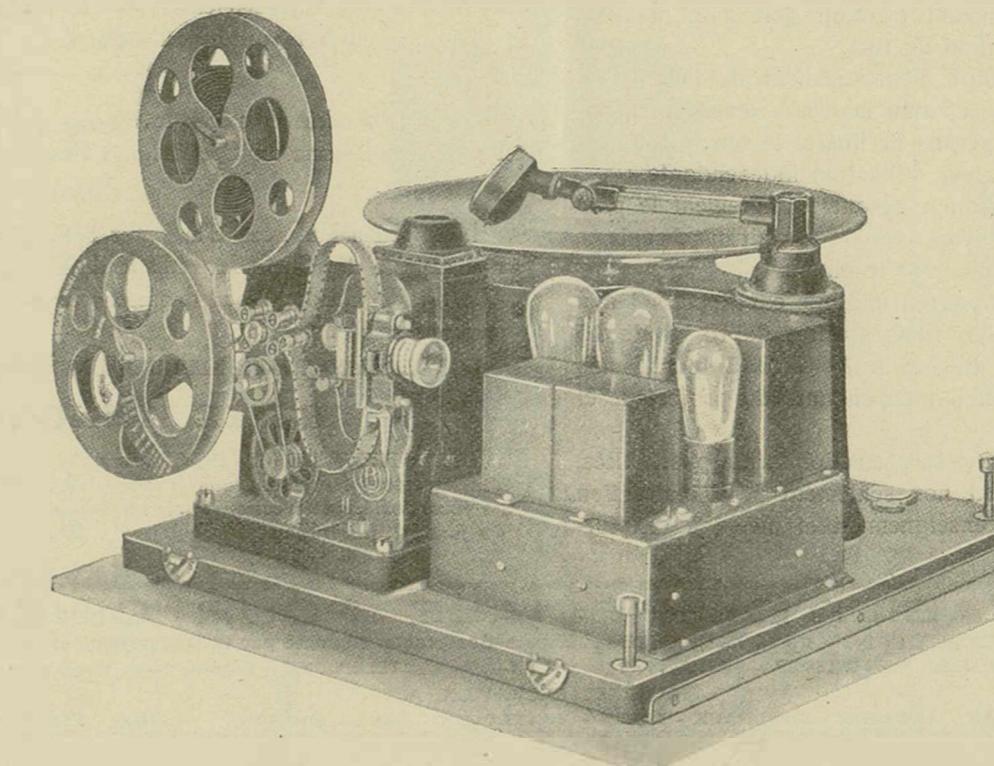
TEL. : PROVENCE 43-20 ET 21

TISSU
SPÉCIAL
POUR
FILMS
SONORES

ADR. TEL. : BIEVRELY PARIS



Enregistrement sur disques et synchronisation



C. 13

UNE SOLUTION RATIONNELLE

Dans la première partie de cet article nous avons vu quelles étaient les conditions à remplir pour obtenir une synchronisation satisfaisante et en particulier pourquoi il était indispensable de laisser au projecteur une indépendance relative sans aucune réaction sur le tourne-disque.

Il est inutile d'insister sur la délicatesse du problème électro-mécanique ainsi posé.

Voici comment il a été résolu sur les groupes ciné-sonores Paillard, que nous avons pris pour exemple.

Ces appareils dont on peut voir ci-contre la photographie, se composent d'un projecteur et d'un phonographe montés sur le même bâti, mais pourvus chacun de leur moteur indépendant.

Le projecteur est du type bi-film particulier à cette fabrication, c'est-à-dire qu'il peut passer indifféremment les bandes de 16 ou de 9,5 m/m. Il est entraîné par un moteur universel dont la vitesse est réglée au moyen d'un rhéostat. Dans le circuit de ce moteur se trouve également une résistance fixe dont nous verrons plus loin l'utilité.

Le phonographe est d'un modèle spécial. Il comporte, en effet, deux arbres tournant l'un à 78, l'autre à 33,3 tours. L'arbre à 78 tours est entraîné directement par un moteur

d'induction à tambour, du type bien connu. Un régulateur centrifuge assure un fonctionnement à vitesse rigoureusement constant.

Pour la projection parlante, ces deux éléments sont asservis par un dispositif de synchronisation.

Essentiellement cet organe se compose d'une tige filetée entraînée par le débiteur du projecteur sur laquelle se visse un écrou mobile à colerette entraîné par le phonographe.

Les rapports de démultiplication sont calculés de telle sorte que pour les cadences normales de 24 images-seconde au projecteur et de 33,3 tours à l'arbre secondaire du phonographe l'écrou tourne à la même vitesse que la tige filetée.

En cas d'accélération du projecteur l'écrou se visse sur la tige et se déplace vers la droite, au contraire en cas de ralentissement il se dévisse et revient vers la gauche.

Dans ses déplacements vers la droite la colerette de l'écrou rencontre la lamelle d'un contact dont la rupture entraîne la mise en circuit de la résistance fixe dont nous avons parlé plus haut et qui commande le ralentissement du projecteur.

Dès lors on comprend aisément comment les choses se passent en service.

Après avoir placé disque et film à la position start et réglé le rhéostat à un point tel que le projecteur ait tendance à tourner un peu au-dessus de 24 im./sec. il suffit de mettre

tanée de leurs interrupteurs respectifs. Dès ce moment par de brefs déplacements latéraux l'écrou assure à lui seul le synchronisme.

Si l'on s'aperçoit alors que l'écrou tend à venir se placer obstinément sur sa droite c'est que le projecteur tend à tourner trop vite et il convient de le ralentir par le rhéostat. Dans le cas contraire : écrou se portant obstinément sur la gauche le projecteur va trop lentement et il convient de l'accélérer.

Comme on le voit la mise en route de ce système est extrêmement simple et à la portée de l'opérateur le plus ignorant. Son efficacité est absolue et il ne nécessite aucune surveillance en service. Mais il y a plus et on a prévu un dispositif de réglage permettant de corriger même en marche les décalages accidentels pouvant provenir soit d'un mauvais départ, soit d'une amputation du film.

Par ailleurs, le dispositif d'entraînement de l'écrou est pourvu d'un joint articulé et d'un manchon d'accouplement, avec vis de blocage, qui permet de libérer le fonctionnement des deux appareils, pour leur utilisation indépendante.

Comme on le voit ce groupe résout parfaitement le problème posé qui est de projeter avec un parfait synchronisme sans aucune réaction du ciné sur le phono.

D'autre part, c'est un appareil multiple car il permet non seulement la projection des films sonores de 16 ou de 9,5 m/m. synchronisés avec disques à 78 ou 33,3 tours, mais encore il permet l'utilisation indépendante du projecteur et du phono.

Tel quel par sa simplicité, sa perfection et ses possibilités, ce groupe sonore convient non seulement à la distraction familiale mais aussi à l'enseignement et même à l'exploitation.

COMPTABILITÉ SPÉCIALE POUR CINÉMAS
JOSEPH QUANTIN, Expert-Comptable, Diplômé par le Gouvernement
26, BOULEVARD RICHARD-LENOIR -- PARIS (11^e)
BUREAUX RÉGIONAUX A :
ARGENTAN - ARPAJON - BORDEAUX - LILLE - MONTLUCON - SENS - SOISSONS - DIJON - VIERZON

Pour vendre votre Cinéma
adressez-vous à :
l'Agence Générale du Spectacle
la plus importante organisation du genre
112, Boulevard Rochechouart, PARIS - Nord 53-35

CONTENTIEUX - ASSURANCES - PLACEMENT D'ARTISTES

tation professionnelle économique suivant l'exemple des Etats-Unis, où de nombreuses salles sont équipées en 16 m/m.

ECHOS

Chez Debrerie

« Nous apprenons que les Etablissements André Debrerie livrent maintenant un nouveau modèle de leur projecteur sonore bien connu « Jacky-Stellar ». Indépendamment de leur équipement portatif, ils ont mis sur le marché un poste double sur socle fonte qui est, paraît-il, remarquable comme présentation et comme prix. De plus, tous les projecteurs peuvent être fournis avec carton pour 600 mètres de film, ce qui est très intéressant pour les exploitants. »

Directeur, il faut entendre cet appareil.

MORRISON vient d'équiper le Cinéma des Bosquets, à Mitry-Mory, et le Cinéma des Spectacles, à Passy, rue de l'Assomption.

Nous sommes heureux d'annoncer la formation d'une Association amicale des Chefs de publicité de Cinéma, dont le siège est 48, rue de Bondy. Nous donnerons la prochaine fois de plus amples détails.

PETITE ANNONCE

DIRECTEUR DE CINÉMA, très actif, femme caissière, ayant établissement de saison dans grande plage, libres du 1^{er} octobre au 25 juin, demande direction Paris ou banlieue. — Écrire au bureau du journal qui transmettra.

LE "JACKY-STELLOR" POUR LA MOYENNE EXPLOITATION



PIUSSANCE
LUMINEUSE POUR
PROJETER JUSQU'A

**30
MÈTRES**

PIUSSANCE
SONORE POUR
SALLES JUSQU'A
**800
PLACES**

ÉCRAN DE
**3
MÈTRES**

**PROJECTION
IMPECCABLE**

• •

**PURETÉ
SONORE
INÉGALABLE**

• •

**SÉCURITÉ
COMPLÈTE**

POSTE SIMPLE OU POSTE DOUBLE — Type "PORTATIF" et
Type pour Installations "FIXES"

PRÉSENTATION - chaque jour aux Etablissements André DEBRIE, 111, rue St-Maur (XI^e)
chaque mardi matin 11 heures au Cinéma RIALTO, 7, rue du Fg-Poissonnière

Beaucoup de Questions ...

Films

?

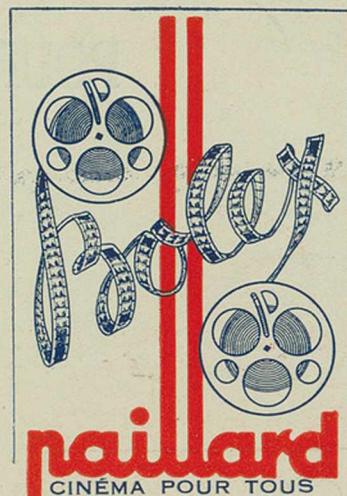
Prise de vue

?

Projection muette ?

?

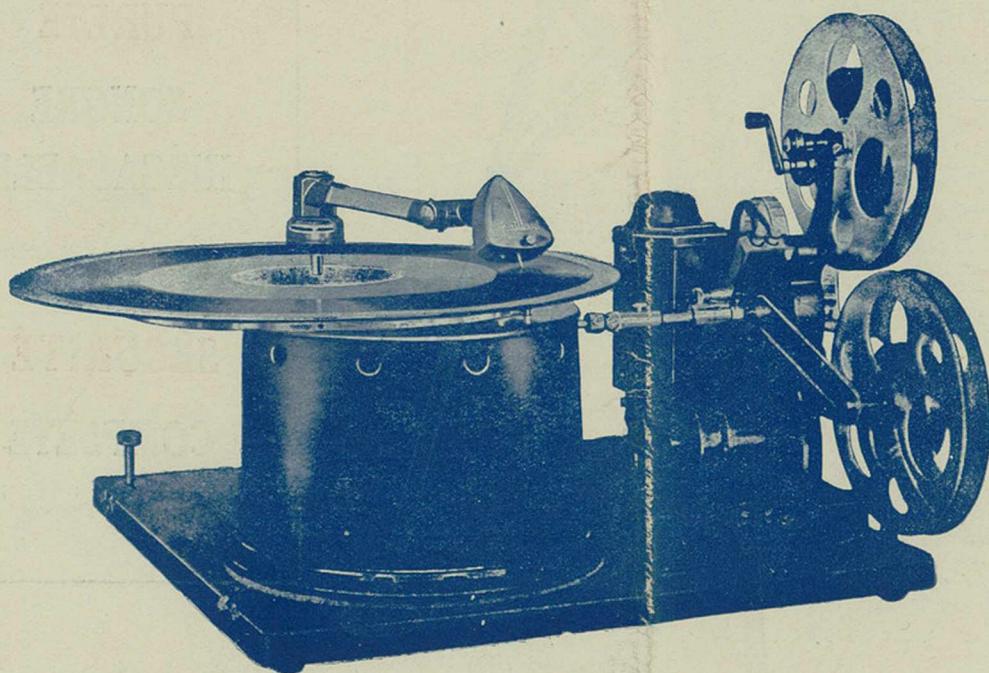
Projection sonore ?



Une seule réponse : **paillard**
CINÉMA POUR TOUS

Cinéma 16 m/m Paillard

La simplicité dans la perfection



Groupe

Ciné - Sonore

16/9,5 m/m

PAILLARD



Caméras -:- Films -:- Projecteurs

DÉPOT DE GROS

LABORATOIRES

Établ. SAMOK S. A.

6 et 8, rue Marc Seguin - PARIS - 18^e

Téléphone : NORD 69-71